

**Entente relative au marché du travail**  
**Plan annuel de mise en œuvre 2008 — 2009**  
**Province de la Nouvelle-Écosse**

**Introduction et contexte**

Le plan annuel de mise en œuvre 2008 – 2009 expose les investissements stratégiques qu’a prévus la province de la Nouvelle-Écosse en vertu de l’*Entente relative au marché du travail Canada-Nouvelle-Écosse (LMA)*. Le plan offre un survol des enjeux auxquels est confronté le marché du travail de la Nouvelle-Écosse; une description des clients admissibles qui profiteront des services prioritaires; une description des secteurs prioritaires visés par la programmation; et une description des objectifs. Il définit également les programmes admissibles, décrit les activités prévues et les dépenses estimées pour l’année ainsi que les résultats anticipés.

La mise en œuvre de la *LMA* repose sur la vision proposée dans le document intitulé *La Nouvelle-Écosse renouvelée, une voie vers 2020*.<sup>1</sup> La vision qu’a décidé d’adopter la province de la Nouvelle-Écosse jusqu’en 2020 s’appuie sur le plan économique *Possibilité pour une prospérité durable* et le plan social *Tisser les liens d’un tissu social durable*. Les cinq priorités qui s’inscrivent dans la récente vision de la Nouvelle-Écosse sont principalement centrées sur le développement d’une main-d’œuvre qualifiée. Ce centre d’intérêt se retrouve également dans les plans d’activités et stratégies de plusieurs services, incluant le *Skills Nova Scotia Framework* et les recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté (Poverty Reduction Working Group).

Le point central de toutes les stratégies et de tous les plans est de développer une main-d’œuvre qualifiée. La vision, les objectifs et les principes de l’*Entente relative au marché du travail* soutiennent les priorités gouvernementales majeures définies dans les plans économiques et sociaux de la Nouvelle-Écosse.

Le plan de mise en œuvre de la *LMA* comprend un processus stratégique qui permettra à la Nouvelle-Écosse d’orienter de nouveaux investissements vers les travailleurs sans emploi et d’accroître la participation de groupes sous-représentés à la population active tout en contribuant à la réalisation des objectifs dans le respect des priorités économiques et sociales.

*Autochtones*

En date de mai 2006, environ 17 870 autochtones d’âge actif (15 ans et plus) vivent en Nouvelle-Écosse. De ce nombre, 53,2 % ont un emploi, ce qui est inférieur au taux d’emploi de la population totale (57,2 %). Le faible taux d’emploi relevé au sein de la population autochtone de la Nouvelle-Écosse est en grande partie engendré par le haut taux de chômage, plutôt que par la faible participation de la main-d’œuvre. Les faibles niveaux d’instruction et d’alphabétisation se traduisent généralement par une mauvaise performance du marché du travail et 27 % des autochtones de la Nouvelle-Écosse (âgés de 20 à 64 ans) ne possèdent aucun diplôme ou certificat d’études.

---

<sup>1</sup>Site Web de la province de la Nouvelle-Écosse <http://www.gov.ns.ca/2020/>

*Personnes ayant une déficience*

Un nombre important de Néo-Écossais âgés de 15 à 64 ans (103 730 personnes) déclare vivre avec une déficience, ce qui place la Nouvelle-Écosse au tout premier rang au Canada quant à la fréquence de déficiences (20 %). En ce moment, les personnes ayant une déficience sont moins enclines à participer à la population active (46,7 % en font partie comparativement à 72,8 % pour le reste de la population âgée de 15 à 64 ans). Les obstacles à l'emploi dont il est le plus souvent question et auxquels doivent faire face ces personnes sont liés à la perte d'une partie ou de la totalité de leurs revenus, à la perte d'une partie ou de la totalité du soutien dont ils ont besoin et à leur perception quant à la pertinence des formations offertes.

*Immigrants*

En date de 2006, on estime que 43 000 immigrants âgés de 15 ans et plus résident en Nouvelle-Écosse. Cependant, plusieurs d'entre eux ont du mal à se trouver un emploi et à mettre à contribution leurs compétences dans leur domaine d'expertise. Le défi est encore plus colossal pour les nouveaux arrivants, indépendamment de leur niveau d'instruction ou de leur âge. Le taux de chômage des immigrants qui détiennent un diplôme ou un certificat d'études et qui sont arrivés entre 2001 et 2006 était de 12,1 % comparativement à 6,7 % pour les non-immigrants (âgés de 25 à 64 ans). La situation s'aggrave davantage lorsqu'on compare les revenus entre les nouveaux immigrants et non-immigrants (23 874 \$ et 45 367 \$ respectivement).

*Afro-Néo-Écossais*

Environ 13 730 Afro-Néo-Écossais d'âge actif (15 ans et plus) résident dans la province. En date de 2006, 55,7 % de ceux-ci avaient un emploi, ce qui est beaucoup plus qu'en 2001 (48,9 %). L'écart s'est donc rétréci par rapport au taux d'emploi de la population totale, passant de 6 à 1,5 point de pourcentage. Malgré cette hausse du taux d'emploi, des problèmes nuisent encore et toujours au développement du marché du travail au sein de la communauté afro-néo-écossaise, ceux-ci comprennent le chômage, les faibles revenus et le faible niveau d'instruction.

*Acadiens et Franco-Néo-Écossais*

Environ 30 000 Franco-Néo-Écossais (ayant le français comme langue maternelle) d'âge actif (15 ans et plus) vivent en Nouvelle-Écosse. Cependant, 100 000 Néo-Écossais se considèrent comme bilingues. La situation sur le marché du travail de cette communauté s'apparente à celle de la population totale en ce qui a trait au taux d'emploi et de chômage. Cependant, sa population est plus âgée et moins susceptible de détenir un diplôme ou un certificat d'études, ce qui la rend plus vulnérable au passage vers une économie axée sur les connaissances. Plusieurs obstacles empêchent encore la communauté francophone d'avoir accès aux ressources et programmes relatifs au marché du travail.

*Travailleurs âgés*

Les travailleurs âgés occupent de plus en plus de place au sein de la population active en raison du vieillissement de la population. Plusieurs de ces travailleurs doivent affronter des défis uniques et importants, ce qui les empêche de réussir sur l'actuel marché du travail. La transition vers une

économie soutenue et axée sur les services et les connaissances s'est soldée par la désuétude des connaissances et la présence d'obstacles à la réinsertion touchant à la fois les employeurs et employés. Les travailleurs âgés se sont vus délogés en raison de la restructuration industrielle, alors que ceux qui intègrent le marché du travail pour la toute première fois requièrent un soutien accru.

#### *Les femmes*

Les femmes constituent une importante partie de la population active de la Nouvelle-Écosse (49 %) et leur participation n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Cependant, elles ne jouissent pas des mêmes salaires et conditions que leurs homologues de sexe masculin. Les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes, indépendamment de leur niveau d'instruction ou de leur âge. Les femmes ayant une déficience, celles faisant partie d'une minorité visible et les mères monoparentales doivent affronter des défis encore plus importants.

Il y a également lieu de croire que plusieurs femmes occupent un emploi requérant des compétences moindres que celles qu'elles possèdent en raison de leur niveau d'instruction – en d'autres mots, elles sont sous-employées. Par exemple, les Néo-Écossaises qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires ont 1,3 fois plus de chances d'occuper un emploi qui ne requiert qu'un diplôme d'études secondaires ou n'impose aucune exigence.

43 % des femmes sans emploi qui en sont à la recherche n'ont pas participé récemment au marché du travail, comparativement à 29 % des hommes dans la même situation. Ces circonstances démontrent l'importance de mobiliser des ressources dans le but d'aider les femmes à prendre des décisions éclairées et de leur permettre d'avoir accès à un éventail complet de débouchés.

#### *Bénéficiaires d'aide sociale*

Environ 65 % des assistés sociaux et personnes ayant recours aux services de soutien à l'emploi sont des femmes. Selon une récente évaluation de services réalisée en Nouvelle-Écosse, 42 % des personnes sondées ont affirmé devoir composer avec 4 obstacles à l'emploi ou plus. L'obstacle le plus souvent mentionné est le faible niveau d'instruction (78 % des personnes sondées). 63 % ont affirmé que leurs techniques de recherche d'emploi étaient défaillantes et 50 % prétendent se heurter à d'autres obstacles en raison des circonstances de leur vie.

L'*Entente relative au marché du travail* de la Nouvelle-Écosse ciblera d'autres segments sociaux ayant manifesté un besoin évident de soutien, notamment les jeunes, les nouveaux venus et rentrants sur le marché du travail et les anciens travailleurs autonomes sans emploi.

#### *L'alphabétisation, ou l'éternel obstacle*

Bien que le niveau d'instruction en Nouvelle-Écosse soit comparable à celui du reste du Canada, il y a tout de même quelques différences notables. La proportion de la population néo-écossaise âgée de 25 à 64 ans possédant un diplôme ou un certificat d'études se retrouve tout juste sous la moyenne nationale (59,8 % et 60,3 % respectivement). Cependant, la proportion de la population néo-écossaise n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est plus importante qu'ailleurs au Canada (16,3 %, comparativement à la moyenne nationale de 13,4 %). Les perspectives à long

terme laissent croire que le niveau d'instruction poursuivra son ascension en Nouvelle-Écosse et ailleurs au Canada.

Les personnes possédant un niveau d'instruction élevé ont plus de chances de se trouver un emploi. En Nouvelle-Écosse, 82,2 % des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant un diplôme universitaire ont un emploi, comparativement à 50,2 % des personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires. Le taux d'emploi en Nouvelle-Écosse se situe tout juste sous la moyenne nationale selon tous les différents niveaux d'instruction, plus particulièrement chez les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (50,2 % comparativement à 57,3 % à l'échelle nationale).

### **Objectifs**

Les politiques gouvernementales et objectifs suivants ont fait l'objet de discussions lors des négociations entourant l'*Entente relative au marché du travail*. Par conséquent, les objectifs de la LMA sont conformes aux priorités provinciales :

- Accroître la participation des Canadiens et des immigrants au marché du travail afin de combler les besoins actuels et futurs de main-d'œuvre;
- Améliorer la qualité du perfectionnement des compétences;
- Favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et fournir à cette dernière les renseignements qui lui permettront de faire des choix éclairés en matière d'emploi.

### **Principes directeurs :**

Les ressources financières disponibles en vertu de l'*Entente relative au marché du travail* constituent une possibilité d'investissement pour la Nouvelle-Écosse. Ces ressources financières nous offrent la possibilité de vaincre les obstacles auxquels doit faire face la clientèle dont les chances d'accéder au marché du travail sont minces. Ces principes directeurs facilitent la prise de décisions quant à l'utilisation des ressources financières dans le cadre de l'*Entente relative au marché du travail*.

***Les investissements seront consentis selon les commentaires et les preuves que les communautés et gouvernements fourniront et conformément aux orientations stratégiques gouvernementales.***

Dans toute la mesure du possible, les commentaires recueillis lors de consultations antérieures avec les parties prenantes du marché du travail seront utilisés pour prendre les décisions relatives à l'orientation des investissements. L'engagement de conserver les tribunes actuelles et, dans la mesure du possible, de faciliter d'autres consultations est maintenu. Les investissements auront pour but de répondre aux objectifs sociaux et économiques de la Nouvelle-Écosse.

***Les programmes seront conçus selon une approche axée sur le client et ceux-ci permettront d'améliorer les services offerts aux Néo-Écossais.***

Les programmes seront conçus selon une approche axée sur le client qui consiste à éviter les doubles emplois, à tisser des liens indissolubles entre les diverses parties prenantes, à alléger le fardeau administratif et à maximiser les ressources financières destinées à la prestation de services. Une attention toute particulière sera portée afin de dispenser les services de façon uniforme géographiquement tout en améliorant les services et programmes actuels.

***Les investissements reposeront sur la capacité existante et les actifs dont disposent les communautés et le gouvernement.***

Reconnaître et s'appuyer sur les forces en présence est la meilleure façon d'aider avec succès la clientèle. Il est important d'innover et d'être à l'affût de nouvelles approches, car celles-ci permettront de maximiser les ressources et réseaux existants, ce qui en retour amènera de meilleurs résultats.

***Il est nécessaire d'adopter une approche inclusive à l'activité d'investissement.***

Les investissements seront centrés sur le marché du travail, mais tous les segments sociaux ou groupes de clients et programmes en bénéficieront. Les ressources financières seront investies en vue de répondre aux besoins que proposent les communautés et le gouvernement, sans favoriser une région ou un groupe en particulier.

***Toute décision ou action sera axée sur l'avenir.***

Le financement de l'*Entente relative au marché du travail* n'est assuré que pour une période de 6 ans et ses contraintes reposent sur la conception des programmes. Il est nécessaire d'établir un équilibre entre les besoins et les priorités tout en évitant les effets négatifs que pourraient ressentir à long terme les clients et les communautés lorsque la LMA sera à court de financement. Les stratégies et les plans doivent être flexibles et les investissements effectués au cours d'un exercice financier donné ne doivent pas compromettre le financement futur.

***La responsabilisation à l'égard des résultats doit être partagée.***

Le gouvernement s'engage à transmettre au public tous les renseignements et résultats relatifs à l'*Entente relative au marché du travail*. Le financement alloué aux organismes communautaires sera régi, entre autres, par une *entente de niveau de service*, laquelle comprend une clause de responsabilisation quant à la divulgation des résultats financiers et des résultats qu'obtient la clientèle. Les plans définiront les ressources et stratégies nécessaires pour établir les rapports destinés au public, mesurer le rendement et réaliser les évaluations conformément aux exigences en vigueur.

**Clients admissibles**

La LMA vise à offrir des services aux Néo-Écossais sans emploi étant admissibles à l'assurance-emploi, incluant les groupes cibles suivants :

- Bénéficiaires d'aide sociale
- Immigrants
- Personnes ayant une déficience
- Travailleurs âgés

- Jeunes
- Autochtones
- Afro-Néo-Écossais
- Nouveaux venus et rentrants sur le marché du travail
- Anciens travailleurs autonomes sans emploi
- Acadiens et Franco-Néo-Écossais
- Femmes

Les Néo-Écossais qui ont actuellement un emploi, mais qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et de certificat, et dont le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles est faible sont également admissibles.

### **Secteurs prioritaires visés par la programmation**

#### **Accès de la clientèle et prestation de service**

##### **Objectifs :**

Favoriser l'égalité d'accès des clients, peu importe la source de leur revenu.

Corriger les insuffisances que révèlent les secteurs à forte demande relativement au système et aux programmes.

Assurer l'intégration de nouveaux programmes et développer la capacité à appuyer et mesurer les résultats qu'obtient la clientèle.

#### **Développement des compétences dans le cadre du marché du travail**

##### **Objectif :**

Augmenter les compétences professionnelles des particuliers et améliorer les systèmes visant à soutenir un meilleur état de préparation chez la clientèle.

#### **Intégration à l'emploi et maintien de la participation à la vie active**

##### **Objectif :**

Favoriser l'intégration à l'emploi et le maintien de la participation à la vie active de la clientèle par l'entremise de programmes d'embauche auxquels participeront les employeurs.

#### **Développement de la population active**

##### **Objectif :**

S'efforcer de développer les compétences des travailleurs peu spécialisés déjà intégrés à la population active et la capacité de la communauté à appuyer ces travailleurs.

**Plan d'investissement selon les secteurs prioritaires  
2008 - 2009**

<b>Accès de la clientèle et prestation de services :</b>			
Les investissements seront consentis pour la prestation de services, le déploiement de diverses stratégies et l'élaboration de plans de développement d'entreprises et de développement du marché du travail en vue de répondre aux besoins des Autochtones, des Afro-Néo-Écossais, des immigrants, des personnes ayant une déficience, des assistés sociaux et des travailleurs néo-écossais peu spécialisés.			
<b>Description du programme</b>	<b>Activités</b>	<b>Parties prenantes</b>	<b>Investissement</b>
Planification du marché du travail et coordination générale des groupes prioritaires	Gestion et coordination des initiatives relatives au marché du travail Coordination globale du programme	Développement de la population active ANSA Office des affaires afro-néo-écossaises Office des affaires acadiennes	300 000 \$
Indicateur d'offres d'emploi	Développement d'une méthode visant à déterminer les déséquilibres actuels et futurs en ce qui a trait à l'emploi et aux connaissances, laquelle permettra aussi d'évaluer les obstacles que présente le marché du travail afin de mieux les surmonter.	Développement économique Nouvelle-Écosse, en collaboration avec les ministères provinciaux	125 000 \$
Création d'entreprises et service de consultation à l'intention des immigrants	Création d'entreprises et organisation d'un service de consultation à l'intention des immigrants qui désirent participer à la vie active comme travailleur indépendant.	Organismes communautaires et immigration	120 000 \$
<b>TOTAL</b>			<b>545 000 \$</b>

<b>Développement des compétences dans le cadre du marché du travail</b>			
Les investissements seront consentis pour améliorer et réviser les programmes d'alphabétisation et de développement des compétences à l'intention des Autochtones hors réserve et immigrants; pour élargir les perspectives de formation en apprentissage des groupes prioritaires; pour lancer des initiatives visant à soutenir les travailleurs âgés; pour permettre aux assistés sociaux, Franco-Néo-Écossais et immigrants d'accéder plus facilement aux programmes qu'offrent les collèges communautaires; et pour offrir une formation linguistique qui répond aux besoins des immigrants en vue de les aider à mieux intégrer le marché du travail.			
<b>Description du programme</b>	<b>Activités</b>	<b>Parties prenantes</b>	<b>Investissement</b>
Orientation vers la formation en apprentissage	Orienter les groupes cibles vers diverses possibilités de carrières par l'entremise du système de formation en apprentissage existant	Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre	810 000 \$
Initiatives de soutien aux travailleurs âgés	Prestation de services de counseling d'emploi aux travailleurs âgés	Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre Organismes communautaires	612 300 \$
Formation professionnelle spécialisée à l'intention des clients prioritaires	Programme <i>Educate to Work</i> Développement des compétences et orientation des immigrants vers les initiatives d'emploi	Services communautaires, ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre, immigration et fournisseurs de formation	775 000 \$
Formation linguistique pour accroître la participation à la vie active	Développement des compétences dans le cadre du marché du travail Cours d'anglais langue seconde aux adultes Enseignement du français Cours d'anglais langue seconde en milieu de travail	Services communautaires, ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre, agents de mise en œuvre, immigration et fournisseurs de formation	646 000 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 843 300 \$</b>



<b>Intégration à l'emploi et maintien de la participation à la vie active</b>			
Les investissements seront consentis afin de soutenir la formation dans des secteurs précis, à laquelle participent les employeurs par le biais de programmes, comme ceux de la formation en apprentissage et de placement, par exemple. Les employeurs et les groupes communautaires seront appelés à proposer des actions en 2008-09 grâce au financement accru octroyé au <i>Cadre Canada-Nouvelle-Écosse pour les compétences et l'apprentissage</i> . Des investissements seront également consentis au programme <i>One Journey Work &amp; Learn</i> .			
<b>Description du programme</b>	<b>Activités</b>	<b>Parties prenantes</b>	<b>Investissement</b>
Développement de compétences professionnelles transférables	<i>One Journey Work and Learn</i> Programme leadership jeunesse <i>Experiential Learning for Youth</i> Appel de propositions du <i>Cadre Canada-Nouvelle-Écosse pour les compétences et l'apprentissage</i> Mentorat et placement professionnel à l'intention des immigrants Formation en milieu de travail et programme d'apprentissage destiné aux adultes en vue d'améliorer leur employabilité	DCS Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre Organismes communautaires et immigration	1 890 890 \$
Certification et expérience acquise en milieu de travail	Programme à l'intention des Autochtones de la Nova Scotia School for Adult Learning	Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre Fournisseurs de formation	300 000 \$
Groupe de liaison avec les entreprises des Premières nations	Création au sein du gouvernement d'un groupe de liaison avec les entreprises des Premières nations dont le mandat sera de créer de nouveaux partenariats d'emploi entre le secteur privé et les communautés autochtones	Office des affaires afro-néo-écossaises Communautés autochtones	50 000 \$
Programme d'adaptation à l'intention des employeurs	Lancement de nouvelles initiatives en vue d'accroître la participation des Afro-Néo-Écossais à la vie active. Lancement de nouvelles initiatives en vue d'accroître la participation des Autochtones à la vie active. Programme <i>Employeur de choix</i>	ANSA Office des affaires afro-néo-écossaises Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre Employeurs	363 450 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 604 340 \$</b>

<b>Perfectionnement de la main-d'œuvre peu spécialisée</b>			
Les investissements seront consentis pour améliorer les programmes de mentorat destinés aux immigrants et pour stimuler l'embauche de personnes ayant une déficience par le biais de mesures de soutien professionnel et technique. Les travailleurs actifs peu spécialisés auront accès à des formations en milieu de travail, notamment à des cours d'anglais langue seconde.			
<b>Description du programme</b>	<b>Activités</b>	<b>Parties prenantes</b>	<b>Investissement</b>
compétences essentielles en milieu de travail	Développement des compétences essentielles en milieu de travail des travailleurs actifs peu spécialisés.	Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre, entreprises et associations d'entreprises	360 000 \$
Établir un lien entre les programmes d'apprentissage des adultes et la formation en milieu de travail	Créer un modèle qui permettra d'instaurer la reconnaissance de la formation en milieu de travail dans le cadre de l'obtention du diplôme d'études secondaires pour adultes	Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre Organismes communautaires	50 000 \$
Soutien aux personnes ayant une déficience	Fourniture de biens et services aux personnes actives ayant une déficience en vue de les aider à s'adapter à leur milieu de travail	Ministère des Services communautaires Comités conjoints des personnes ayant une déficience	600 000 \$
<b>TOTAL</b>			<b>1 010 000 \$</b>

<b>Catégorie</b>	<b>Total</b>
Accès du client	545 000 \$
Développement des compétences	2 843 300 \$
Participation à la vie active	2 604 340 \$
Développement de la population active	1 010 000 \$
<b>Total</b>	<b>7 002 640 \$</b>

La province de la Nouvelle-Écosse collaborera avec le gouvernement fédéral pour modifier le profil des 7 081 360 \$ restant pour le financement de la période 2008-2009 – financement qui sera réparti de façon égale au cours des trois prochains exercices financiers.

## ANNEXE A

### **Liens entre les politiques clés et les priorités établies**

Les objectifs de la *LMA* et le plan d'investissement offrent un véhicule permettant de soutenir les priorités provinciales suivantes, lesquelles font partie de divers plans d'activités et stratégies gouvernementales :

#### ***Possibilités pour une prospérité durable :***

Augmenter la contribution des Afro-Néo-Écossais, Autochtones, jeunes, femmes et immigrants à l'économie;

- Faciliter l'accès au marché du travail des Néo-Écossais;
- Renforcer les possibilités d'apprentissage permanent;
- Soutenir les organismes qui aident les communautés historiquement défavorisées.

#### ***Tisser les liens d'un tissu social durable :***

- Apprentissage permanent : tous les Néo-Écossais ont la chance d'acquérir des connaissances, des compétences et de l'expérience qui contribuent à leur croissance personnelle tout au long de leur vie;
- Accès et inclusion : les aptitudes et l'apport de tous les Néo-Écossais sont reconnus et estimés, et ceux-ci ont tous accès équitablement aux opportunités qui leur permettent d'atteindre leur plein potentiel et de contribuer à notre prospérité sociale;
- Promotion du civisme et engagement : tous les Néo-Écossais ont la possibilité réelle de contribuer à leur communauté et au bien-être collectif.

#### ***Cadre stratégique de Skills Nova Scotia :***

- Répondre aux besoins du marché du travail de la Nouvelle-Écosse;
- Faciliter l'accès au marché du travail des Néo-Écossais;
- Renforcer les possibilités d'apprentissage permanent.

#### ***Rapport du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté :***

- Les organismes et ministères gouvernementaux doivent collaborer avec les divers secteurs pour améliorer la formation en apprentissage et les conditions d'accès à l'éducation pour tous les Néo-Écossais;
- La province doit s'assurer que tous les Néo-Écossais adultes ont équitablement accès aux possibilités d'éducation (alphabétisation) et de formation;
- La province doit collaborer avec les communautés afin d'accroître l'accès et le soutien à un vaste éventail de formations, que ce soit des formations en milieu communautaire ou postsecondaires, en se concentrant davantage sur celles comportant des obstacles;
- La province doit identifier les secteurs où il y a pénurie de main-d'œuvre et pallier ces manques en investissant dans les formations appropriées.

***Office des affaires afro-néo-écossaises :***

- Le développement du marché du travail et l'acquisition de nouvelles compétences ont été identifiés comme l'une des priorités clés du forum tripartite. La Nouvelle-Écosse continuera de collaborer avec les Mi'kmaq dans le but d'identifier des approches collaboratives qui soutiendront davantage sa participation à la vie active;
- Comme la population autochtone jeune vivant en milieu urbain s'accroît, l'Office sollicitera une participation plus accrue des organismes et ministères gouvernementaux afin de soutenir le travail du Micmac Native Friendship Centre.

***Ministère des Services communautaires***

- Développer des stratégies précises en vue de mieux soutenir les individus faisant face à de multiples obstacles sur le marché du travail;
- Accroître le nombre de bénéficiaires d'aide au revenu ayant un revenu salarial;
- Accroître l'employabilité des jeunes (16 à 24 ans) bénéficiaires d'aide au revenu par l'entremise des services de placement.

***Office des Affaires acadiennes et Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse***

- S'assurer que les initiatives, politiques, services et programmes gouvernementaux répondent aux besoins des Franco-Néo-Écossais;
- Soutenir l'effort du Conseil de développement économique afin d'améliorer le bien-être économique et la qualité de vie des Franco-Néo-Écossais.

***Office de l'immigration***

- Financer des programmes d'établissement des immigrants axés sur l'intégration à l'emploi et l'apprentissage de l'anglais langue seconde;
- Promouvoir les avantages qu'offre l'embauche d'immigrants auprès des employeurs;
- Collaborer avec divers partenaires et parties prenantes pour s'attaquer aux obstacles sociaux et économiques qui empêchent les immigrants de se trouver un emploi valorisant;
- Former des alliances stratégiques avec les entreprises, industries, syndicats et organismes ethnoculturels afin que les efforts de recrutement du programme des candidats répondent mieux aux besoins du marché du travail;
- Participer à l'examen des questions relatives à la reconnaissance des titres de compétences dans certains domaines;
- Démontrer aux employeurs et aux communautés que l'embauche et le recrutement d'immigrants permettent à la province de relever les défis que présentent son marché du travail et son économie;

***Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre***

- Collaborer avec les entreprises, industries, syndicats et fournisseurs de formation afin de trouver des solutions novatrices qui permettront de surmonter les obstacles à l'apprentissage, plus particulièrement pour les travailleurs néo-écossais peu spécialisés ou ayant un faible niveau d'instruction, ceux sans emploi et sans revenu;

- Coordonner la collecte, l'analyse et la diffusion des renseignements relatifs au marché du travail et à la planification de carrière afin de répondre aux besoins de nos partenaires et parties prenantes;
- Promouvoir la valeur des initiatives de collaboration et de formation en apprentissage auprès des employeurs et accroître leurs compétences en matière de planification de ressources humaines.

## **ANNEXE B**

### **Analyse de la conjoncture**

La main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse fait face à des changements démographiques importants. Selon le recensement de 2006, la population de la Nouvelle-Écosse a augmenté d'un modeste 0,6 % par rapport à la période quinquennale précédente, comparativement à une croissance à l'échelle nationale s'élevant à 5,4 %. Cette faible hausse est attribuable à des facteurs comme le ratio naissance/mort décroissant et une faible croissance du taux de migration nette.

De 2001 à 2006, la population âgée de moins de 25 ans a diminué de 6,5 %. D'un même coup, la population âgée de plus de 65 ans a augmenté d'un inquiétant 9,2 %. Étant donné l'augmentation des retraites et le déclin des nouveaux arrivants sur le marché du travail (réduction de la population d'adolescents), les forces dynamiques et les conditions du marché du travail et du milieu de travail évolueront.

Pour la troisième année consécutive, la Nouvelle-Écosse a constaté une perte nette de population vers d'autres régions du Canada (-2 401 en 2006/07). L'Alberta a accueilli 35 % des émigrants internes de la Nouvelle-Écosse en 2006/07. Ce chiffre a doublé depuis 2001/02.

En Nouvelle-Écosse en 2007, le marché du travail a subi un redressement au niveau de la population active et des emplois à temps plein. La croissance de la population active a été dominée par des arrivants plus vieux, tandis que les travailleurs plus jeunes quittaient la population active.

Dans une certaine mesure, ces tendances liées à l'âge de la population active pourraient entrer en corrélation avec les tendances en matière de migration interprovinciale – au cours des dernières années, la Nouvelle-Écosse a accusé une perte nette de sa population d'adolescents et une hausse nette de sa population plus âgée envers ou venant d'autres régions. À mesure que le profil démographique de la Nouvelle-Écosse change, la productivité du travail et le facteur travail deviennent des déterminants de plus en plus importants du rendement futur de la province.

En 2006 la productivité du travail en Nouvelle-Écosse a augmenté au-delà de la moyenne nationale à 1,4 % (à comparer à 1,0 % à l'échelle nationale); cependant, la productivité du travail de la province subsiste à 16,5 % en deçà de la moyenne nationale (se classant la troisième plus faible parmi les provinces).

Les facteurs qui nuisent à la croissance du facteur travail sont la taille du groupe de la population d'âge actif, la participation de la population active, l'intensité du travail et le capital humain. La croissance peut être observée sous les angles de la quantité et de la qualité. Les trois premiers facteurs exercent une influence principalement sur la quantité du facteur travail, tandis que les derniers en impactent la qualité. Étant donné que notre population vieillissante peut davantage limiter la disponibilité de main-d'œuvre (en fonction de la quantité), l'éducation et la formation joueront un rôle primordial dans le cadre de l'amélioration de la qualité d'une heure de travail, appuyant ainsi la croissance économique continue.

L'emploi en Nouvelle-Écosse a augmenté d'un modeste 1,3 % en 2007 pour se chiffrer à 447 600, la plus importante hausse annuelle depuis 2004.

La Nouvelle-Écosse affiche le second plus faible niveau de participation à la population active au Canada (63,7 % en 2007), derrière Terre-Neuve et Labrador.

Après deux années de déclin, la main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse a rebondi en 2007, croissant de 1,4 % pour se chiffrer à 447 600. Étant donné que la croissance de la population d'âge actif a été pratiquement nulle en 2007 (0,2 %), cette hausse semble être attribuable à une participation plus accrue à la population active. La main-d'œuvre a perdu de jeunes travailleurs en 2007, mais en a gagné des plus âgés. Malheureusement, les données ne révèlent pas ce qui justifie cette tendance.

Le taux de chômage en Nouvelle-Écosse a augmenté légèrement en 2007, passant de 7,9 % à 8,0 %, reflétant une croissance plus robuste au sein de la population active relativement à l'emploi. À long terme, le taux de chômage en Nouvelle-Écosse sera considérablement plus faible qu'il ne l'a été au cours des décennies précédentes, en partie parce que la province s'éloigne des emplois au sein des industries hautement saisonnières telles que l'agriculture et la pêche. Le taux de chômage en Nouvelle-Écosse est le troisième plus élevé au Canada, se situant à 8,0 %, comparativement au taux national de 6,0 %.

Une tendance se dessine clairement envers la concentration des emplois dans les industries du service en Nouvelle-Écosse (80,3 % en 2007) et à l'échelle nationale (76,3 % en 2007). Selon les données des 30 dernières années, l'emploi en Nouvelle-Écosse a toujours été plus axé sur les secteurs du service que la moyenne canadienne, en dépit de l'histoire et des moyens de subsistance marqués des industries de matières premières telles que l'agriculture, la foresterie et la pêche.

Malgré les conditions économiques globales défavorables (p. ex. un dollar canadien solide et une économie américaine affaiblie), l'emploi au sein des industries de production des biens a subi un redressement de 2 500 (+2,9 %) en Nouvelle-Écosse en 2007. L'emploi au sein des industries de production des biens à l'échelle nationale a ralenti en 2007 affichant une croissance de seulement 0,2 %. En 2007, l'agriculture (+900), la fabrication (+2 300) et les services publics (+100) ont entraîné la tendance à la hausse des emplois dans le secteur de la production des biens, tandis que

la foresterie, la pêche, l'exploitation minière, l'huile et le pétrole (-500) et la construction (-100) ont constaté de légères baisses.

La fermeture récente d'usines de biens de consommation non durables en Nouvelle-Écosse vers le milieu ou la fin de 2007 aura un effet partiel sur les chiffres d'emploi annuels; les répercussions complètes de ces pertes seront plus évidentes dans les données de 2008. En outre, la Nouvelle-Écosse a constaté une augmentation annuelle dans les domaines des produits en plastique et en caoutchouc et de l'équipement électrique et de la fabrication de composants.

La croissance des emplois dans le secteur des services en 2007 était modérée, soit de 0,9 % (+3 200), chiffre en deçà de la moyenne nationale de croissance du secteur des services s'élevant à 3,0 %. En Nouvelle-Écosse, la croissance a été dominée par des industries comme les services éducatifs (+1 600), les soins de santé et l'assistance sociale (+2 400), l'information, la culture et les activités récréatives (+3 200) et les finances, les assurances, l'immobilier et la location (+900). Des pertes dans le domaine de l'industrie des services ont été observées au niveau des métiers (1 200), des services de soutien du commerce, des installations et autres (1 700), de l'administration publique (-1 100) et des services professionnels, scientifiques et techniques (-00).

## ANNEXE C

### **Processus de consultation**

Dans le cadre de l'élaboration de son plan annuel 2008-2009, la province reconnaît qu'il est important de prendre en considération les commentaires, suggestions et renseignements qui ont été recueillis lors de consultations antérieures avec diverses parties prenantes. S'engager auprès des Néo-Écossais n'est pas une activité statique ayant seulement lieu dans le cadre d'un programme de consultation précis, mais il s'agit plutôt d'un processus inclusif ayant pour but d'aider le gouvernement à orienter ses politiques stratégiques.

Les parties prenantes disposent de divers moyens pour transmettre leurs commentaires, renseignements ou suggestions au gouvernement. Ces renseignements sont généralement recueillis par l'entremise d'un processus de consultation active comme celui du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté, par l'entremise de lettres que reçoivent les divers ministères intéressés, ou par l'entremise des plans d'activités et rapports d'organismes provinciaux importants.

Ces divers processus de consultation permettent de créer une base de connaissances pouvant être utilisée pour encadrer le processus de financement de la *LMA*. La section suivante présente quelques-uns des processus de consultation que préconise la province et les renseignements qu'elle y a recueillis. Elle résume également les facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans le processus décisionnel du financement 2008-2009 de la *LMA*.

Au cours du second et troisième trimestre de la période 2008-2009, la province utilisera les tribunes et renseignements suivants pour lancer un processus de validation et de consultation. Les résultats de cet exercice seront utilisés dans le cadre de l'élaboration du plan de financement et d'investissement 2009-2010 de la *LMA*.

### **Consultation auprès des entreprises**

La province est en communication constante avec les entreprises. Les consultations et tribunes suivantes ont permis d'élaborer la stratégie d'investissement 2008-2009 :

- Table ronde des premiers dirigeants
- Loi sur l'accès équitable
- Possibilités pour une prospérité durable
- Ressources publiques de la FCEI
- Recherches et rapports de conseils sectoriels
- Rapports du WCB
- Rapports de l'APEC
- Rapports de l'AIMS

### **Messages que véhiculent les entreprises :**

L'acquisition de compétences essentielles et l'employabilité demeurent des problèmes permanents (alphabétisation, notions de calcul, travail d'équipe, etc.). Le gouvernement doit investir dans la formation, plus particulièrement là où il y a pénurie de main-d'œuvre. Le gouvernement devra soutenir les petites entreprises qui n'ont pas la capacité de gérer adéquatement leurs ressources humaines, si l'approche « d'employeur de choix » est vraiment adoptée. Une main-d'œuvre plus diversifiée offre d'autres débouchés. Les programmes de transition comme *One Journey* constituent un investissement important, mais ils ont donné des résultats satisfaisants (diversité et loyauté de la main-d'œuvre, etc.). Les programmes gouvernementaux actuels alourdissent le fardeau administratif de la province et doivent être simplifiés.

### **Consultation auprès de la population active**

Les consultations et tribunes suivantes ont permis d'élaborer la stratégie d'investissement 2008-2009 :

- Loi sur l'accès équitable
- Recherches et rapports de syndicats
- Rapports du WCB
- Comités mixtes sur l'apprentissage et la qualification professionnelle

### **Messages que véhicule la population active :**

Le fait que les populations totale et active décroissent met de la pression sur la main-d'œuvre actuelle (heures supplémentaires, problèmes de sécurité, etc.). Une population active vigoureuse entraîne un environnement syndiqué solide. Bien que les syndicats craignent que les nouvelles conditions de travail entraînent un déplacement de la main-d'œuvre, ils affirment qu'ils pourraient jouer un rôle de fournisseurs de services, de formation et d'informations. Les



programmes gouvernementaux actuels alourdissent le fardeau administratif de la province et doivent être simplifiés.

### ***Consultation auprès de la communauté***

Le gouvernement a recueilli grand nombre de renseignements lors des consultations avec les communautés. Les documents et événements clés ayant servi à formuler le présent plan annuel de mise en œuvre vont comme suit :

- Plan social *Tisser les liens*
- Stratégie du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté
- Table ronde des femmes sur la sécurité économique
- Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes
- Réunion automnale du *Cadre Canada-Nouvelle-Écosse pour les compétences et l'apprentissage*
- Rapport Bradshaw sur l'alphabétisation
- Rapports BBI
- Mise à jour et rapport du BLAC
- Enquête de suivi auprès des adultes diplômés du niveau secondaire
- Enquête sur l'évaluation et la reconnaissance des acquis
- Colloque annuel 2007 du *Adult Learning Knowledge Centre*
- Forum des partenaires de l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse
- Forum pancanadien du Conseil des ministres de l'Éducation sur l'alphabétisation
- Conseil consultatif provincial sur l'ÉRA
- Colloque du comité de soutien aux élèves de l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse.
- Programme *Too Many Left Behind*
- Table ronde nationale *Reaching for the Tipping Point in Literacy*
- Indice composite de l'apprentissage 2007 du Conseil canadien sur l'apprentissage
- Stratégie de développement communautaire
- Rapport d'activité 2007 des *African Nova Scotian Employment Partnership Committees (ANSEPC)* sous la rubrique : Consultation auprès de la communauté

### ***Messages que véhiculent les communautés :***

Il est nécessaire de fournir des services à la clientèle qui se situe dans le « fossé » et qui ne participe pas à un programme de revenu. Il existe un manque de soutien à long terme — la plupart des services étant offerts aux personnes étant prêtes à retrouver sur le marché du travail ou sur le point de la faire. Les employeurs doivent s'adapter au même titre que la clientèle — la race, la culture, les mesures incitatives, les conditions de travail, les salaires, l'aide adaptée, etc. ne doivent pas nuire à la formation de la clientèle. Certains outils ont été conçus en fonction de l'ancien marché du travail — le marché actuel requiert l'utilisation d'outils plus flexibles qui sauront s'intégrer aux réalités actuelles, comme les emplois à temps partiel, la mobilité de la main-d'œuvre, le travail indépendant, etc. La conjoncture ne permet pas à la clientèle de profiter pleinement des débouchés qu'offre le marché du travail, et vice versa — en sus du marché des

emplois et du développement professionnel, d'autres mesures doivent être prises pour combler les besoins restants (comme le concept de *One Journey*).

***Consultation avec les membres de la clientèle prioritaire :***

La Nouvelle-Écosse a demandé aux participants des programmes et prestataires de services de lui fournir leurs commentaires. Les renseignements recueillis lors des tribunes suivantes ont servi à élaborer le processus décisionnel :

- Rapports de progrès et plans d'activités de l'Office des affaires acadiennes
- Profils communautaires et rapports annuels du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Nouvelle-Écosse
- Plan de développement stratégique de la *Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse* (FANE)
- Acadian Employability Stakeholders Network
- Présentations à l'ANSA du réseau de partenariat de collaboration des African Nova Scotian Employment Partnership Committees (ANSEPC).
- Stratégie sur l'apprentissage et la qualification professionnelle
- Forum tripartite
- Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs
- Stratégie provinciale en matière d'immigration
- Groupes de travail multidisciplinaire auxquels ont participé diverses parties prenantes dans les domaines de la médecine, pharmaceutique, des soins infirmiers, des techniques de laboratoire médical, de l'ingénierie, de l'enseignement et des métiers spécialisés.
- Stratégie emploi jeunesse
- Attitudes à l'égard de l'emploi chez les jeunes
- Commission des personnes handicapées
- Groupe de travail sur la gestion des locaux
- Comité d'experts sur les travailleurs âgés
- Comité d'experts sur le vieillissement de la population
- Rapport sommaire de la seconde table ronde des immigrantes de la Nouvelle-Écosse  
*International Qualifications Assessment Recognition: Focus on the Skilled Trades* – rapport sommaire
- Table ronde de premiers dirigeants sur l'immigration
- Document de travail sur la reconnaissance des compétences : *Canadian Labour Mobility and International Credential Recognition*, ministère de l'Éducation

***Messages que véhicule la clientèle :***

Il existe un manque de soutien à long terme — la plupart des services étant offerts aux personnes étant prêtes à retrouver sur le marché du travail ou sur le point de la faire. Les services génériques n'aident pas convenablement la clientèle ayant des besoins particuliers – il y a donc encore un besoin en services spécialisés. Certains clients qui se situent dans le « fossé » n'ont pas accès aux avantages directs (par exemple, les clients qui ne participent pas à un programme de revenu). Il faut combler le fossé qui existe entre les employeurs et la clientèle prioritaire, et les organismes doivent soutenir davantage cette celle-ci. Il faut absolument favoriser la formation

linguistique sous toutes ses formes. Il faut élaborer une stratégie de formation en apprentissage en fonction de la clientèle prioritaire.